



LA GAZETTE PANNOISE

LA GAZETTE PANNOISE



Bulletin municipal n°13: Août 2014

Edito



Tout est tranquille l'été s'écoule lentement et la vie municipale est au ralenti ce qui n'est pas pour déplaire après la multitude d'évènements passés. Pour mémoire je citerai les élections et la mise en place de la nouvelle équipe, les élections Européennes, le tour de France une aubaine pour notre village, le 14 juillet et plus récemment la brocante avec son animation habituelle. Le calme est enfin revenu sur notre commune, vous êtes peut être en vacances et ne lirez cette gazette qu'en rentrant sachez cependant que l'état de veille est assuré, que l'indispensable est garanti. Pannes sommeille mais ne dort pas car il reste toujours quelque chose à faire. Les employés intercommunaux contrôlent la pousse de l'herbe sur les espaces publics, l'hydratation des fleurs, l'entretien de la station d'épuration, la propreté des rues. Les

adjoints et les conseillers municipaux peuvent répondre "présents" si cela s'avère nécessaire, le secrétariat de Mairie est à disposition et notre gazette est élaborée au bon moment par Fabrice (*n'hésitez pas à proposer votre aide ou donner vos idées*). Quant au Maire son téléphone n'est presque jamais sur répondeur et si c'était le cas, insistez, il vous rappellera. Je ne ferai pas pour l'instant un bilan de nos actions de ces 4 premiers mois de mandature, je vous dirai seulement qu'ils ont été intenses avec bon nombre d'actions de la communauté de communes et des réunions qui vont avec. Que l'équipe municipale a pris ses marques et honoré ses engagements avec une volonté et une participation massive. Que nous tenons un cap dans la lignée directe de l'équipe précédente. Pourtant, à l'inverse de notre commune, partout ailleurs il se passe quelque chose dans le monde tout d'abord un avion tombe, puis un autre, multipliant les morts. Ailleurs, des peuples s'agressent et se battent, des armes tuent. En France, des enfants meurent dans un accident de circulation et plus près de nous, en Lorraine, dans un autre accident c'est deux familles qui sont anéanties. Alors, dans le calme de notre village épargné, pensons avec humilité à ces vies perdues et rappelons-nous en cette année anniversaire qu'il y a 100 ans nous entrons dans un conflit qui devait durer 4 ans avec son lot de misère rappelons-nous aussi qu'il y a 70 ans une autre guerre se terminait après avoir fait tant de mal, de morts et de désolation. Ainsi, attendons sereinement la rentrée pour sortir de notre torpeur et retrouver le quotidien. Tout est tranquille. Bonnes vacances. *Jacky NOEL*

Une brocante à succès



Dimanche 20 juillet, la 19e brocante organisée par l'association Pannes-Loisirs a connu une belle réussite. Aux premières lueurs de l'aube, les brocanteurs et les marchands, environ 180, ont investi les rues du village pour monter leurs stands. La météo annoncée a bien dissuadé quelques exposants mais la plupart avaient fait le pari d'une assez belle journée et ce fut le cas. La foule est venue en nombre, sur les étals il y en avait pour tous les goûts, certains badauds flânaient, tandis que d'autres recherchaient la perle rare ou dénichaient encore la bonne affaire. L'association Pannes-Loisirs a investi le terrain de sport communal pour la buvette et la restauration en continu. Côté animation, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie sur des trampolines ou en faisant un tour de manège. En fin d'après-midi, nombreux étaient les

habitants du village et des alentours au repas champêtre servi sur le terrain de sport. A la nuit tombée, un magnifique feu d'artifice a ébloui l'assistance encore nombreuse et a mis un point d'orgue à cette belle journée.

A l'heure des remerciements (apéritif du 14 juillet)

Lundi 14 juillet, en fin de matinée, 70 personnes ont répondu "Présent" à l'invitation du maire de Pannes, Jacques Noël, en la présence d'Olivier Jacquin, conseiller général. Le maire a insisté sur l'importance de conserver cette tradition issue de ses prédécesseurs il a tenu à remercier tous les membres du conseil municipal qui ont largement participé à la préparation de cet événement, ainsi que Sandrine. Il a ensuite présenté ce conseil municipal aux habitants et a précisé qu'il découvrirait quant à lui les responsabilités et devoirs d'un maire. Un grand merci particulier à Chantal, secrétaire de mairie sans qui la commune n'avancerait pas. Il a mentionné les actions de certains habitants qui n'hésitent pas à retrousser leurs manches afin de donner un coup de main pour améliorer la vie dans notre commune "*arrosage de fleurs, coup de balais sur les trottoirs, entretien ponctuel d'espace publique*". Un rappel sur l'importance du rôle de l'association Pannes-Loisirs qu'il déclare "*d'intérêt public*" pour la vie du village en insistant sur le fait qu'elle sollicite encore et toujours les volontaires disponibles. Puis ce fut l'occasion de féliciter les enfants qui sont devenus des jeunes ou des ados par la remise du fameux dictionnaire qui a déjà accompagné leurs aînés en son temps. Comme nous célébrons cette année le centenaire de la Grande Guerre, le Maire a décidé de leur offrir à titre personnel un livre "*l'horizon bleu de Dorothee Piatek*", un roman retraçant l'histoire d'un jeune instituteur qui se retrouve au front et échange des lettres avec son épouse. Une leçon pour le futur. Et l'heure est enfin arrivée de la dégustation.





Tour de France



Le Tour de France a traversé la Lorraine, **vendredi 11 juillet** dans la 7e étape, l'une des plus longues de l'épreuve, entre Epernay et Nancy. A partir de la cité du champagne, le parcours de 234,5 kilomètres a fait un détour pour visiter les territoires meurtris de l'Argonne et passer devant l'ossuaire de Douaumont (Km 117) qui témoigne du sacrifice des combattants de la Grande guerre, avant le Mémorial de Verdun 1914-1918. Il a traversé le département d'ouest en est, de l'Argonne aux côtes de Meuse. Il est tout juste dix heures du matin, et déjà, Pannes si calme habituellement s'anime. Trois, puis quatre camping-cars positionnés en plein virage pour plus de spectacle, tandis qu'au pied du superbe lavoir communal, le maire, Jacques Noël s'anime. Dernier réglage, sur une lanterne d'un marabout militaire, le premier édile savoure son plaisir de voir passer le grand barnum du Tour de France. « On nous a demandé d'accueillir une animation.

Alors, tout le conseil s'est mobilisé, ainsi que les membres de l'association Pannes-loisirs » explique l'élus. Sur une table quelques tartes, attendent les affamés. Alors que plus loin, un barbecue livre déjà quelques volutes de fumées. Mais le clou du spectacle, c'est sur le stade qu'il se situe. Sept ans déjà, que l'animateur de la Fédération Française de cyclisme promène sa remorque à vélos, et ses tremplins. « Nous avons un partenariat sur toutes les étapes du Tour, avec le Secours Populaire ». Objectif ? Initier les gamins aux joies du vélo cross. « C'est une initiation au BMX qui s'adresse à des enfants défavorisés, mais aussi, à ceux, de la commune de Pannes » explique Mary-Josée Engel, l'une des chevilles ouvrières de la section Meurthe-et-mosellane, du Secours Populaire. L'association avait convié douze de ces jeunes de 8 ans à 12 ans. « Ils sont treize du village, en plus ». Pour eux, après un repas, c'est carrément la caravane du Tour qui a fait un arrêt pour leur offrir, une kyrielle de cadeaux publicitaires. Avant qu'enfin, le peloton ne glisse sous leurs yeux ébahis.



Cinq blessés dans une collision

Jeudi 19 juin, vers 16 h, un accident de la circulation mettant en cause trois véhicules, s'est produit entre Pannes et Nonsard, juste à la frontière des départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Un véhicule conduit par un jeune chauffeur de 19 ans qui rejoignait son domicile de Toul s'est déporté sur la gauche juste avant un virage, et après avoir heurté à l'arrière un premier véhicule qui venait en sens inverse, est allé percuter de plein fouet une deuxième voiture. A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers de Thiaucourt et Pont-à-Mousson, commandés par le lieutenant Bruno Boquillon, officier de garde, ont constaté qu'en tout sept personnes étaient impliquées. Quand au jeune chauffeur, il a dû être désincarcéré de l'habitacle complètement disloqué de son véhicule.



Jumelage (sortie à Pannes Loiret)



Le week-end de l'ascension a eu lieu la traditionnelle rencontre du jumelage entre Pannes 54 et Pannes 45. **Jeudi 29 mai**, par un grand soleil une dizaine de Pannois et amis se rendent en covoiturage au rendez-vous bisannuel dans le Loiret. Comme à chaque fois un formidable accueil nous est réservé à l'ancienne "salle des associations" avec un apéritif offert par la municipalité et ce sont ensuite les bénévoles de l'association "Pannes 454 jumelage" qui régaleront nos papilles avec un petit festin grillé à point sur le barbecue. Après ces agapes, chacun se rapproche de son hôte et ami pour un après-midi et une soirée plus personnelle. **Le vendredi 30 mai**, départ de bonne heure pour "La conquête aérienne" avec au programme, une visite guidée en autocar sur et autour de l'Aéroport Charles de Gaulle avec explications, historique à propos du site et de la fourmilière qu'il dévoile. Après le restaurant, visite du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, voyage en Boeing, Concorde, avions de la dernière guerre et de tout ce qui vole ou a volé sur un tarmac brûlé par le soleil. La soirée durera jusqu'au petit matin dans la salle polyvalente de Pannes derrière les tables d'un repas traiteur et enfin sur la piste de dance. **Le samedi 31 mai**, tous fatigués, mais présents pour un dernier déjeuner, quelques discours de remerciements et les Pannois quittent Pannes et les Pannois pour rentrer à Pannes en fin de journée. En 2015 ce sera en Meurthe et Moselle que nous nous retrouverons pour une nouvelle édition du Jumelage. Venez, vous-aussi et participez.



Assemblée générale



Samedi 10 mai l'association Pannes-loisirs a tenu son assemblée générale pour faire le point sur la saison passée et préparer la suivante. Le conseil d'administration a été renouvelé et il s'est réuni pour élire le bureau. Tous les membres du bureau ont été élus à l'unanimité entre jeunes et moins jeunes. Ils sont 11 entre membres du bureau, membres actifs et membres suppléant animés d'une réelle volonté et d'un bel enthousiasme, la sagesse des anciens, la fougue et le dynamisme des jeunes ont pour but de faire vivre le village dans les diverses activités qui vous seront proposées tout au long de l'année. Les membres du bureau sont : Jean-Christophe Hutin (*président*), Sandrine Dassi (*Vice présidente*), Bernard Nivois (*trésorier*), Geneviève Devillers (*trésorière adjointe*), Maryline Hemelot (*secrétaire*), Mado Phelen (*secrétaire adjointe*). Les membres du bureau actifs sont : Roland Cantiget (*président d'honneur*), Charlotte Latriche, Lydie Marcelle et Valérie Lambert et comme membre suppléant, Morgane Lambert.

Goûter des aînés

Le **Samedi 26 avril** en début d'après-midi, à l'appel de l'association Pannes-Loisirs, les aînés de la commune se sont retrouvés pour leur traditionnel goûter. Cette année, ce n'était pas moins de 36 personnes ayant droit qui étaient invitées. Les convives qui avaient répondu « *présent* » se sont vu gratifiées de cadeaux et de friandises préparées par Sandrine, Valérie, Geneviève et les autres. Un mini karaoké avec chansons d'époque a révélé des talents. En fin de journée, chaque femme est repartie avec une fleur et chaque homme s'est vu offrir une bouteille, en déclarant avoir passé une excellente journée et heureux d'avoir pu converser et chanter à loisirs en cette journée conviviale.



Une belle prise



jeudi 1er mai était le jour officiel de l'ouverture de la pêche au brochet. Une date que Corentin Merchat et Florian Schmit n'ont pas oubliée puisqu'ils se sont rendus

le matin même à la rivière pour s'adonner à leur jeune passion. Âgés respectivement de 15 et 12 ans, les jeunes pêcheurs ont fêté l'ouverture avec une très belle prise : un brochet de 82 cm. Pour eux, c'est peut-être dû à la chance des débutants mais pour tous, c'est un avant-goût prometteur des joies d'une saison riche en belles captures.

Crécelles



Afin de remplacer les cloches parties à Rome, **Jeudi 17 et vendredi 18 avril**, un petit groupe d'enfants et de mamans pour assurer la sécurité ont sillonné le village et ont donné de la voix tout

en actionnant l'outil bruyant de tradition pour annoncer « *il est midi* » et « *c'est l'angélus* ». **Le samedi** qui suit, ils se sont retrouvés à la salle communale en fin d'après midi pour partager œufs, lapins de pâques, friandises, chocolat ou autre généreusement donnés par les riverains pour les récompenser de faire perdurer cette tradition.

Le sentier de la vieille croix rouvert

Dans le cadre de la 21^e édition des Journées des Chemins organisées par le Codever (*Collectif de défense des loisirs verts*), l'association QuadNature de Thiaucourt a réuni **samedi 5 avril** des bénévoles pour réhabiliter un sentier envahi par la végétation. Militant pour une pratique responsable des randonnées motorisées, les adhérents ont reçu le renfort d'habitants du village et de marcheurs de l'association Rando 3 Vallées pour rouvrir à la circulation le sentier de la Vieille Croix, antique voie communale qui serpente depuis la rue de Jaulny jusqu'au chemin de la Croix. Débroussaillage, élagage, nettoyage des marches en pierre, tous, petits



et grands ont œuvré dans la bonne humeur pour que revive ce petit chemin rural qui sombrait dans l'oubli. C'est parce que les voies communales de Pannes sont bien entretenues et qu'elles ne nécessitent pas de travaux particuliers que le maire a proposé celle-ci bien qu'elle ne soit pas accessible en quad. Ce chantier a permis aux participants de faire connaissance en partageant le travail puis le verre de l'amitié offert par la municipalité. Le goûter a été apporté par QuadNature en récompense de cette laborieuse mais bien sympathique après-midi. À pied, à vélo ou à moteur, les chemins font se rencontrer les amateurs de grands espaces et de verdure.



Elections municipales



Dimanche 23 mars, a eu lieu le 1er tour des élections municipales, et un nouveau conseil a été élu. Arrivé en 12ème position au scrutin, le maire sortant, Christian Devillers, n'a pas été réélu. **Le vendredi 28 mars**, il a convoqué les 11 nouveaux conseillers pour leur installation. Au moment du passage de flambeau, il a remercié l'équipe sortante du travail accompli et redit sa fierté d'avoir servi la commune. Avec 8 voix, Jacques Noël est élu maire. Le conseil a fixé le nombre d'adjoints à trois. De gauche à droite, rang du bas: Jean-Marc Antoine (*1er adjoint*), Jacques Noël (*maire*), Gérald Brady (*2ème adjoint*) et Gilles Clavel (*3ème adjoint*). Les conseillers : de gauche à droite rang du haut : Anthony Thiennement, Fabrice Saunier, Charlotte Latriche, Carine Lisciati, Thierry Humilière, Henri Marcelle et Patricia Maunier Hemonet. Le conseil s'est réuni le **vendredi 4 avril** pour élire les membres des commissions communales et désigner ses représentants aux instances supra communales. Les investissements à venir concerneront des travaux de voirie avec mise en accessibilité et la rénovation de logements communaux.

Choucroute royale



Dimanche 23 février l'association PANNES-LOISIRS, a organisé sa somptueuse et traditionnelle choucroute royale. Soixante convives se sont réunis pour déguster une succulente choucroute royale avec un jambonneau entier par personne. Très appréciée de tous cette manifestation a permis de passer un

bon moment de convivialité dans une bonne ambiance avec des danses dans un rythme soutenu. Comme d'habitude, la traditionnelle tombola était de la partie ce qui a permis de faire des heureux de remporter plusieurs lots variés et dont le 1^{er} prix était un caméscope numérique. Les conversations allaient de bon train et tous ont passé une bonne journée amicale.

Européenne



Dimanche 25 mai ont eu lieu les élections européennes. Les électeurs français ont été appelés aux urnes pour aller élire 74 députés européens qui vont siéger au parlement européen de 2014 à 2019. Pannes compte 134 inscrits pouvant voter, 73 citoyens se sont déplacés pour choisir leurs prochains députés européens, et 61 n'ont pas jugé nécessaire de venir donner leur avis. Le taux de participation à Pannes a donc été de 54,48% et le taux d'abstention de 45,52%. A noter aussi : le nombre de bulletins blancs était de 3, soit 4,11% des votants, et le nombre de bulletins nuls de 0, soit 0% des votants. C'était le premier vote en France pour lequel les bulletins blancs et les bulletins nuls étaient comptabilisés séparément. Ce vote a permis de désigner 9 députés européens dans la circonscription.

Christian Devillers (*ancien maire*)

Membre du bureau de la communauté de communes du Chardon Lorrain, chargé des questions d'accessibilité, Christian Devillers a pris à cœur son mandat de maire et s'y est investi pleinement. La finalisation du réseau d'assainissement collectif avec le raccordement de la rue du Moulin et la réalisation de la station d'épuration auront été les plus grosses opérations de ces six dernières années. Dernièrement, il s'est débattu pour trouver une solution à l'arrêt de la fourniture internet via le Courant Porteur en Ligne (CPL). Fin 2012, une réunion de concertation avait bien prévu la mise en place d'un micro-relais WifiMax pour résorber la zone blanche de la rue de Jaulny et l'information de la vingtaine d'abonnés sur la fin du CPL. Hélas, les promesses n'ont pas été tenues et les abonnés se retrouvent abandonnés sans avertissement ni explication fin janvier. Son obstination a payé puisque le réseau est à nouveau opérationnel. Tout cela conforte Christian Devillers dans la nécessité d'avoir défendu sa commune et ses intérêts pour préserver la qualité de vie des habitants.

Défilé de carnaval



La fête de carnaval est toujours l'occasion de se déguiser et de passer un bon moment. **Samedi 15 mars** par un temps idéal, les enfants du village, accompagnés d'adultes, ont défilé dans le village pour fêter carnaval. Tous étaient déguisés de façon originale. Tous se sont ensuite retrouvés à la salle communale où les attendait un bon goûter que les membres de l'association « Pannes loisirs » avaient préparé.

Chandeleur karaoké



Pour fêter la chandeleur, **samedi 1er février**, petits et grands, se sont réunis à la salle communale pour passer une soirée karaoké. Des crêpes salées ou sucrées, garnies à la confiture ou au chocolat accompagnées de cidre étaient de la partie. On ne sait si des talents ont vu le jour, mais l'essentiel était de participer dans la bonne humeur et la convivialité.





Embellissement du village



Poussés par la volonté et honorant leur engagement dans le cadre de la commission communale qui leur est confiée, Patricia et Gérald ne sont jamais à cours d'idées pour embellir notre village. Doté d'un budget relativement serré, ils ont su réaliser un magnifique fleurissement de la commune, première partie d'un programme établi sur plusieurs années. Ainsi, après réflexion, des endroits stratégiques ont été déterminés pour cette année: Lavoir et Mairie sont mis en valeur par les habituelles jardinières garnies par un horticulteur local, les auges aménagées et ensemencées par les employés intercommunaux. Préalablement un essai visant à nettoyer et démousser la pierre a été effectué par Gerald, sur l'ancien abreuvoir à proximité du presbytère l'action sera poursuivie sur les autres au cours du temps: place du lavoir et dans la rue de l'orme.





La boutique du lac



La maison des promenades de Madine est avant tout le point d'accueil et d'information de la base de loisirs. Depuis quelques jours, elle est aussi une boutique entièrement dédiée à la Lorraine. En franchissant ses portes, les visiteurs sont accueillis par le sourire de Clémence, arrivée à Madine début juin avec la mission de s'investir dans l'organisation et la mise en place de cet espace de vente situé juste à côté du point d'accueil, espace qui propose exclusivement d'authentiques produits meusiens et régionaux. Clémence Piedfer a su relever le challenge avec brio en faisant appel à des producteurs locaux, ceci afin de faire découvrir aux vacanciers les saveurs des côtes de Meuse mais également le savoir-faire des artisans de la région. Les rayons sont achalandés de jus de fruit issus des vergers de Gérard Henry, arboriculteur à Vigneulles, de confitures fabriquées à Heudicourt, de madeleines de Commercy, mais aussi de quantité de petits objets souvenirs, notamment

d'articles textiles, qui peuvent être sources d'idées de cadeaux, ceux qui s'offrent à des retours de vacances. Bien entendu, les jeux de plage de toutes sortes et articles indispensables pour se délasser au soleil font également partie de la panoplie proposée aux visiteurs de passage. La large vitrine de la boutique du lac, laquelle est visible depuis la plage offre un avant-goût de ce qui se retrouve à l'intérieur. Clémence Piedfer y accueille le public de son sourire naturel tout en restant à l'écoute de sa clientèle. Bien évidemment, la gamme des produits proposés à la vente sera adaptée à la demande des visiteurs du site de Madine.

A Madine, on s'y sent bien



Les plages aux abords du lac de Madine ont la cote depuis que les beaux jours sont revenus. Les visiteurs, visiblement satisfaits des nouvelles installations, sont nombreux à poser leur serviette au bord de l'eau. **Samedi 19 juillet**, ils étaient nombreux à venir pique-niquer sur la plage. Dans

l'eau, les enfants représentent plus de la moitié des baigneurs. Le poste de secours affichait une eau à 25 °C et une température extérieure de 29 °C. La plage de Nonsard, constituée de sable, comptait nettement plus de monde que sa voisine, en herbe, à Heudicourt. Drapeau orange : le temps a commencé à se couvrir en début d'après-midi. Le vent était aussi de la partie, oscillant entre 17 et 28 km/h. « *On a mis le drapeau orange parce que les matelas gonflables et les bouées avaient tendance à dériver à cause du vent* », explique-t-on au poste de secours, avant de prendre en charge un petit garçon qui venait de se blesser le pied avec un caillou. Un drapeau orange qui n'a manifestement pas découragé les baigneurs, encore nombreux à sauter dans l'eau depuis les plateformes. Ceux qui n'ont pas voulu se mouiller se sont lancés dans des activités plus ou moins épuisantes : farniente, châteaux de sable ou volley-ball pour les plus courageux.

Entreprises de Pannes

Damien SCHMIT Construction: (Tél : 03.83.81.71.96)
A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.
 (Tél : 03.83.82.04.64)
Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.
 (Tél : 03.83.81.97.75)
Gérald BRADY: Technigazon (Tél: 06 19 74 89 06)
Patrick HEMONET: Artisan Electricien.
 (Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

Il faut beaucoup d'entraînement pour maîtriser le temps qui passe à pas de géant. Le passé est passé, mais il met au monde le présent et le présent est la racine de l'avenir. Il faut construire l'avenir en améliorant le présent pour mieux enrichir et vivre sans cesse la minute que l'on attend. A méditer

La récolte des mirabelles



La récolte des mirabelles a débuté **lundi 4 août**. Elle devrait durer 15 jours si la météo le permet. La mirabelle de lorraine : un petit fruit rond comme un bonbon, c'est à maturité que sa cueillette se fait, et si la méthode s'est modernisée et est aujourd'hui mécanisée, le principe est toujours le même : il faut « *hocher* », c'est-à-dire secouer les mirabelliers pour faire tomber les fruits arrivés mûrs dans une large toile tissée. Celui qui veut la déguster peut facilement vérifier cette maturité : une fois le fruit coupé en deux, son noyau doit se détacher tout seul. Ses taches de roussure et la fine couche de protection qui la recouvre, « *la pruine* » sont aussi les marques d'un fruit cueilli au bon moment, qu'il faut donc consommer rapidement. Sa saison est très courte : de mi-août à fin septembre. Seulement 6 semaines pour déguster ce fruit frais, très parfumé et très énergétique. Ensuite, on pourra l'apprécier en confiture, séchée, en compote, eau de vie ou fruits au sirop. Elle supporte très bien la congélation, mais doit être cuisinée encore congelée pour ne pas noircir. Au total, 65% de la cueillette de mirabelles est utilisée en fruit transformé, de quoi consommer la mirabelle de Lorraine toute l'année.

Horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi : de 15h00 à 17h00.
Mardi (Semaine paire)
 de 11h00 à 12h00 et de
 15h00 à 16h00.
Jeudi : de 15h00 à 17h00.
Samedi : matin sur rendez-vous
Tél mairie : 03 83 81 92 76